



**MINISTÈRE
DE L'ÉCONOMIE,
DES FINANCES
ET DE LA SOUVERAINETÉ
INDUSTRIELLE ET NUMÉRIQUE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

PLAN DE SOBRIÉTÉ HYDRIQUE DANS L'INDUSTRIE

CONTEXTE NATIONAL – DIRECTION GÉNÉRALE DES ENTREPRISES (DGE)

« Sécheresse et sobriété hydrique en Occitanie » - DREETS/DREAL/DRAAF - 4 juillet 2023

PLAN EAU : 53 mesures annoncées le 30 mars 2023

➤ Mesures du « Plan d'action pour une gestion résiliente et concertée de l'eau »

Un programme opérationnel visant à :

- **Sobriété** des usages de l'eau : objectif national de réduction de 10% des prélèvements en eau d'ici à 2030
- **Disponibilité** de la ressource : sécurisation de l'approvisionnement (quantité et qualité) et leviers à développer (valorisation des eaux non conventionnelles dont la REUT)
- **Qualité** de l'eau : prévention de la pollution des milieux (aquatiques, captages)
- **Moyens** mis en œuvre : gouvernance/ tarification/ Investissements dans R&I (France 2030)



L'eau : une ressource de plus en plus rare

➤ Etat des lieux au 1^{er} juin 2023 :

- Déficits pluviométriques 2021/2022 → étiage sévère en 2022
- L'hiver 2022/2023 n'a pas suffi à améliorer l'état des nappes (Fort déficit en début d'hiver, épisodes de recharge ponctuels et peu intenses)

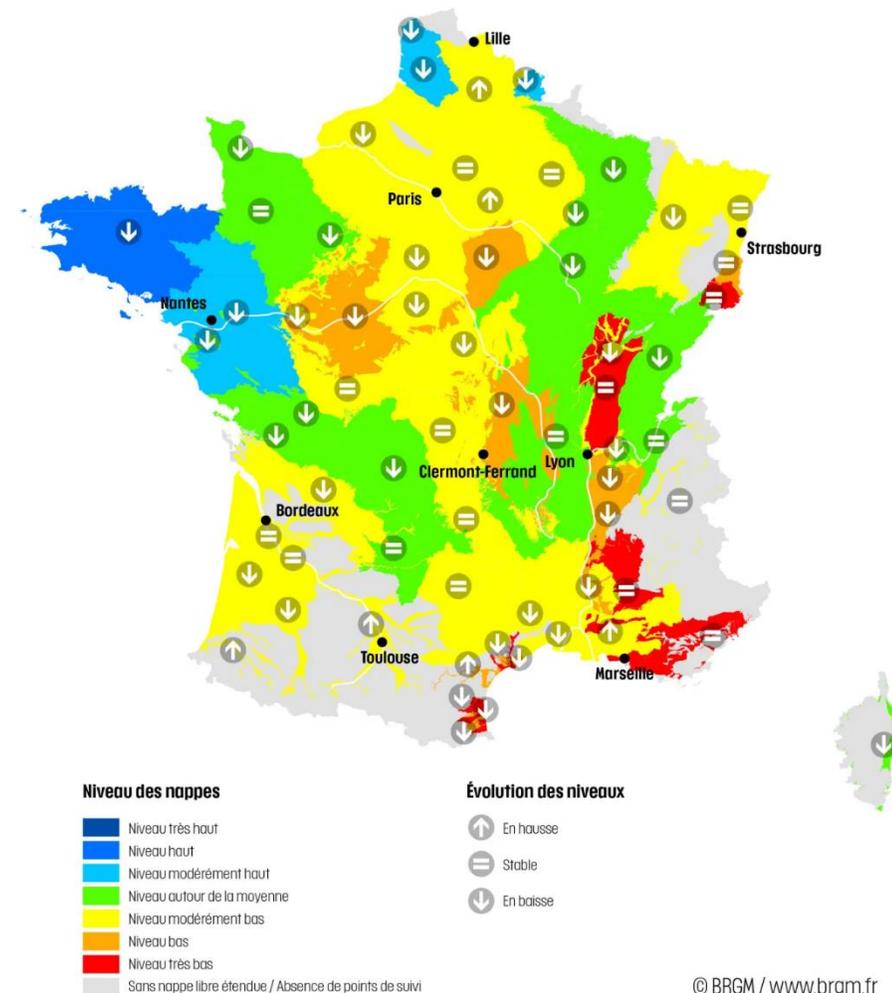
Analyse BRGM : « Les précipitations du début printemps ont permis de ralentir la vidange des nappes sur les secteurs les plus arrosés. En mai, les précipitations sont restées insuffisantes pour engendrer des épisodes de recharge et améliorer l'état des nappes. Les niveaux sont majoritairement en baisse.

La situation demeure peu satisfaisante sur une grande partie du pays : 66% des niveaux des nappes restent sous les normales mensuelles en mai (68% en avril 2023) avec de nombreux secteurs affichant des niveaux bas à très bas.»

Sources :

<https://www.eaufrance.fr/publications/bsh>

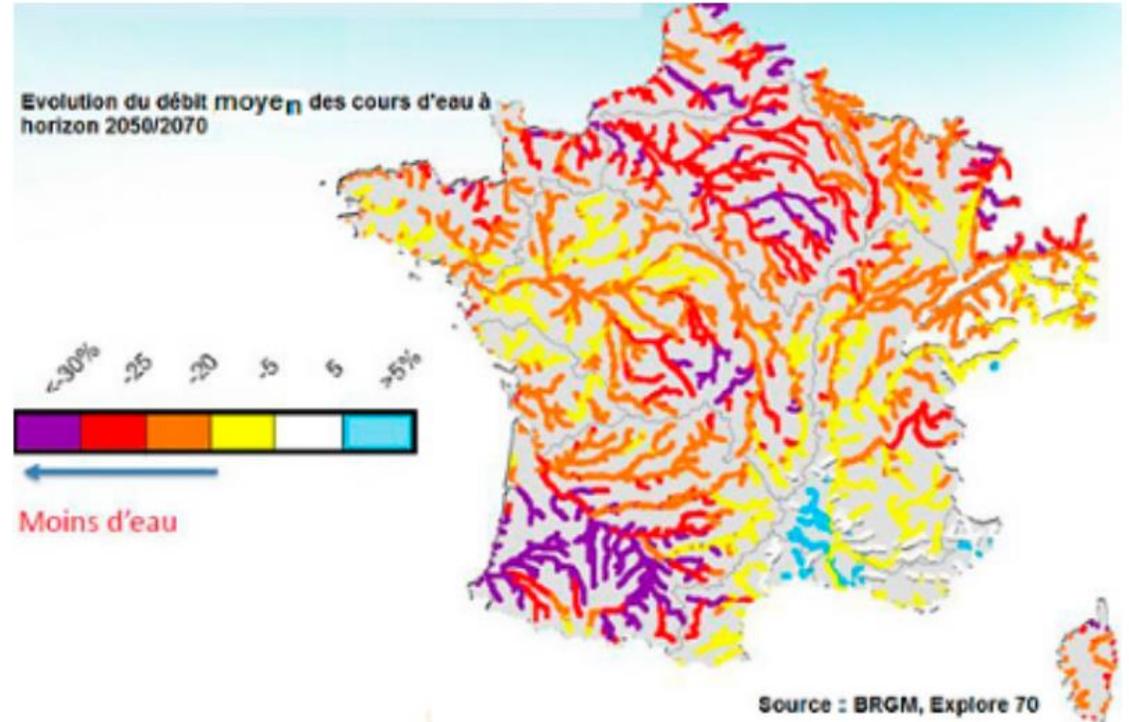
<https://www.brgm.fr/fr/actualite/communiqu%C3%A9/nappes-eau-souterraine-au-1er-juin-2023>



Cette carte présente les indicateurs globaux traduisant les fluctuations moyennes des nappes. Ils sont établis à partir des indicateurs ponctuels relevés au niveau des nappes (piézomètres). L'indicateur « Niveau des nappes » compare le mois en cours par rapport aux mêmes mois de l'ensemble de la chronique, soit au minimum 15 ans de données, et jusqu'à plus de 100 ans. Il est réparti en 7 classes, du niveau le plus bas (en rouge) au niveau le plus haut (en bleu foncé). L'indicateur « Évolution des niveaux » traduit la variation du niveau d'eau du mois échu par rapport aux deux mois précédents (stable, à la hausse ou à la baisse). Carte établie le 10 juin 2023 par le BRGM, à partir de données de la banque ADES acquises jusqu'au 31 mai 2023. Source des données : banque ADES (www.ades.eaufrance.fr) / Fond de carte © IGN, BD Carthage.

L'eau : une ressource de plus en plus rare

- Travaux prospectifs sur la disponibilité de la ressource en eau (Explore2070)
 - En 2050 : diminution annuelle des cours d'eau en métropole de 10 à 40 %
 - Augmentation de la fréquence des événements extrêmes (sécheresses/inondations)



Sources :

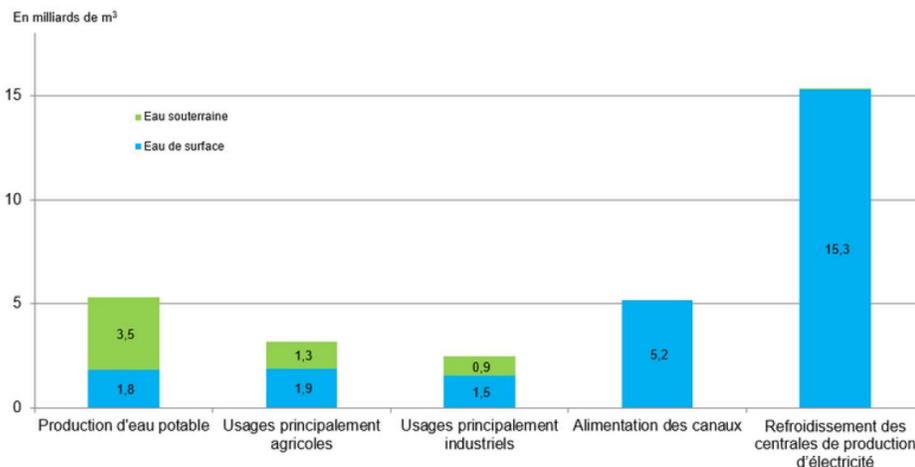
<https://professionnels.ofb.fr/fr/node/44>

Un enjeu de performance industrielle et environnementale

➤ Prélèvements et consommations du secteur industriel :

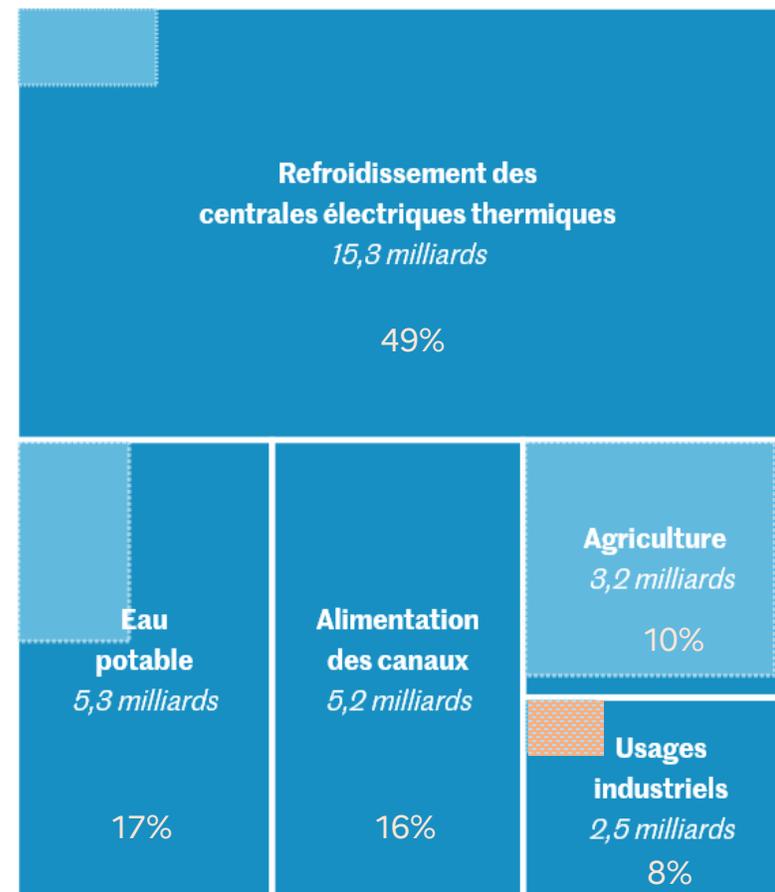
- Parmi les **31 milliards m³ d'eau prélevés** en France en 2019, l'industrie prélève **2,5 milliards de m³ (8%)**.

- Parmi les **4,1 milliards m³ d'eau réellement consommés**, l'industrie consomme **168 millions de m³ (4%)**.



Note : données déclarées auprès des Agences de l'eau, hors prélèvements en mer et en eau saumâtre, hors hydroélectricité.
Champ : France métropolitaine.
Source : OFB - Banque nationale des prélèvements quantitatifs en eau (BNPE). Traitements : SDES, 2022

Volumes d'eau douce prélevés par secteur en 2019



La zone la plus claire représente la part consommée.

L'eau : un enjeu de performance industrielle et environnementale

➤ Mesures spécifiques du Plan eau concernant l'industrie

- Réalisation de plans d'accompagnement pour 50 sites industriels avec le plus fort potentiel de réduction
- Intégration de l'objectif de baisse des consommations en eau dans les travaux des filières industrielles (CSF)
- Objectif de 10% de REUT en 2030 et 1 000 premiers projets en 2027 (dont des projets industriels)

➤ Bien prendre en compte les attendus en terme de chiffrage et de territorialisation des enjeux

- Chiffrer la volumétrie des efforts en eau
- Chiffrer les investissements nécessaires
- Prendre part à la gouvernance locale de l'eau (priorités industrielles, arbitrages en situation de pénurie, dans les schémas programmatique du partage de la ressource)

➔ **Enjeu stratégique : définir une trajectoire qui permette de penser le long-terme et de sortir de la logique de gestion de crise**

Contribution de la DGE au Plan Eau pour l'industrie

- Contribution à la détermination d'un **sous-objectif de sobriété hydrique pour le secteur industriel** (automne 2023) en s'appuyant sur les plans de sobriété hydrique par filière.
- Travaux d'adaptation réglementaire en interministériel pour la **Réutilisation des Eaux Usées Traitées (REUT)** :
 - Consultation pour le décret IAA (pilotage MASA/DGAL, contribution DGE)
 - Finalisation de la réécriture du décret de mars 2022 (pilotage MTECT/DEB, contribution DGE) et les arrêtés afférents par usage
 - Organisation d'ateliers de travail avec les industriels pour identifier les seuils d'innocuité sanitaire (*sous réserve*)
- Introduction d'un **volet « Eau » dans France 2030** couvrant l'ensemble de la chaîne de valeur et des usages liés à l'eau, en cohérence avec la doctrine France 2030.

Contribution des filières industrielles à l'effort de sobriété

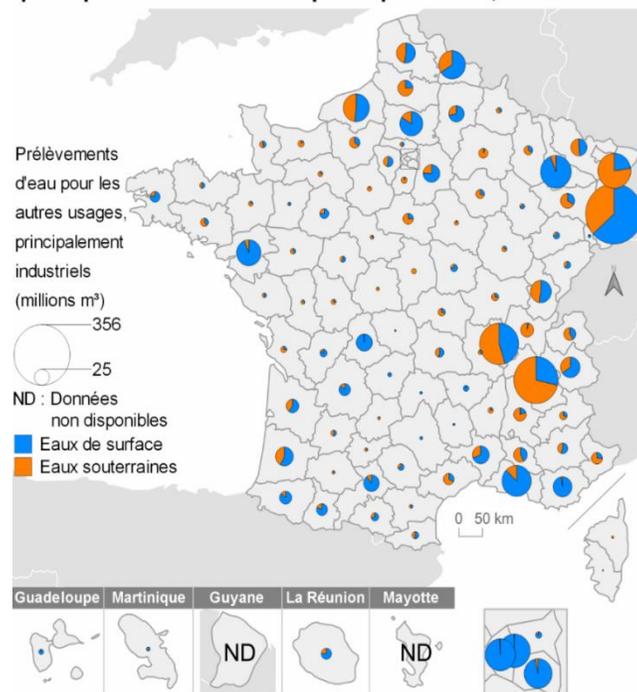
- **Attendus** des plans de sobriété pour l'eau par filière :
 - Identification des sites les plus consommateurs par filière
 - Identification des investissements nécessaires aux efforts d'adaptation
 - Actions de sensibilisation ; orientation vers les outils de diagnostic des prélèvements / consommations
 - « Empreinte eau » par produit (volume d'eau consommé par tonne de produit)
- **Calendrier** : été 2023 pour les filières les plus consommatrices (IAA, Chimie et matériaux, Mines et métallurgie), fin 2023 pour les autres filières.
- Mobilisation du CSF Eau pour favoriser les **synergies inter-filières** avec les acteurs de la filière de l'eau
- **S'appuyer sur le « Comité Eau » de France Industrie** : composé des « experts eau » des membres de France Industrie, rassemblant les acteurs fortement préleveurs et les porteurs de solutions.

50 sites à fort potentiel d'efficacité hydrique : Mobilisation des SEER pour l'accompagnement des industriels

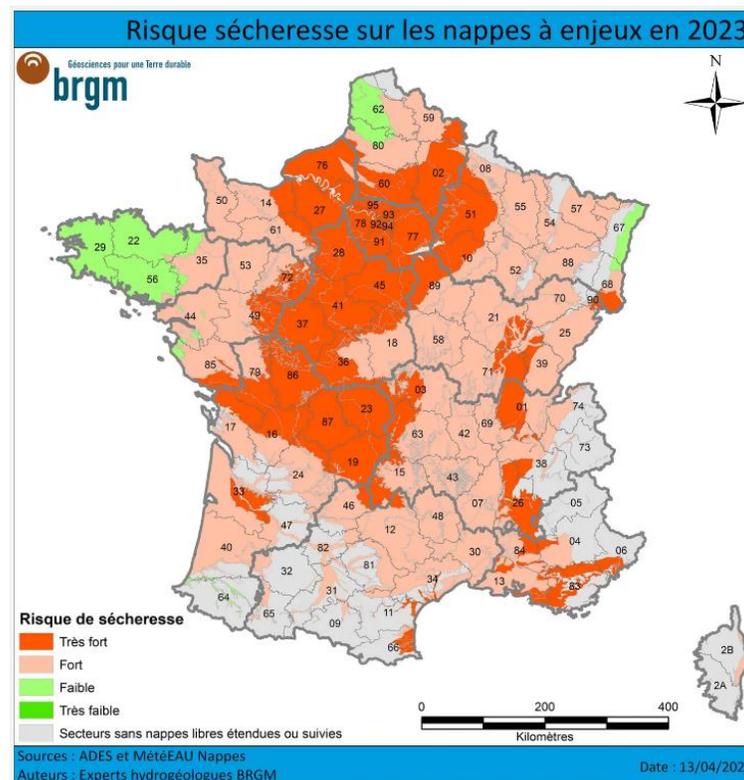
- **Sites concernés** : 50 sites ayant les plus forts potentiels de baisse de leur consommation en eau en zone de tension d'approvisionnement en eau - *liste en cours de consolidation*
- **Accompagnement des entreprises pour leurs feuilles de route, piloté par les SEER pour le ministère de l'industrie en coopération avec les DREAL** :
 - Diagnostics des prélèvements / consommations en eau
 - Analyse des cycles de production (saisonnalité de la ressource en eau)
 - Identification des optimisations réalisables et CAPEX nécessaires aux efforts d'adaptation
 - Orientation vers les financements adaptés (Agences de l'eau)
 - Orientation vers les groupes de travail locaux et partage de bonnes pratiques
- **Calendrier** : Réalisation des plans de sobriété hydrique pour **l'automne 2023**
- **Objectifs** :
 - Faire valoir les efforts des industriels, identifier les marges de progrès et accompagner l'adaptation
 - Fiabiliser les remontées de terrain

Mobilisation des SEER pour l'accompagnement des 50 sites

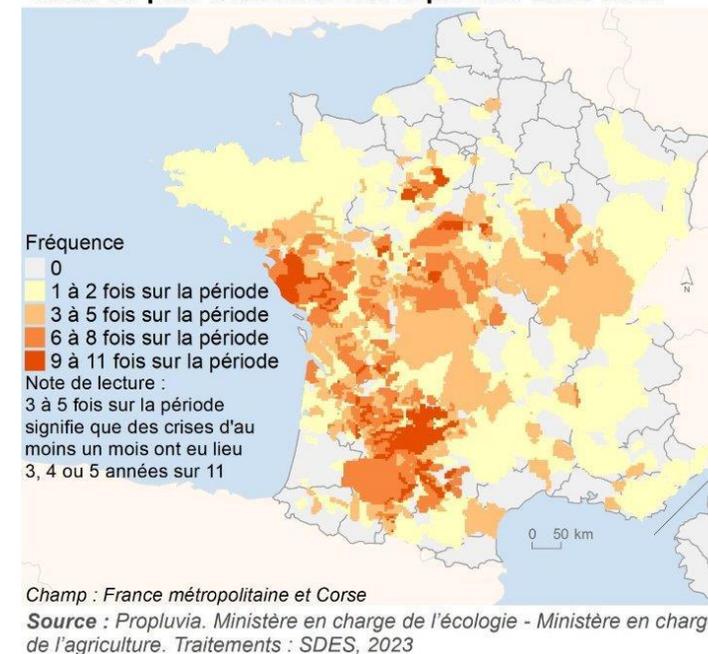
Prélèvements d'eau douce pour les usages principalement industriels par département, en 2019



Source : Office français de la biodiversité, Banque nationale des prélèvements quantitatifs en eau (BNPE). Traitements : SDES, 2022



Fréquence des épisodes annuels de restriction de niveau "crise" des usages de l'eau superficielle d'une durée de plus d'un mois sur la période 2012-2022



Contacts : Référents DGE « Sobriété hydrique dans l'industrie »

Camille LARMINAY, Chargée de mission « eau pour l'industrie » camille.larminay@finances.gouv.fr

Carla BRAGA, Cheffe de projet, responsable du pôle eau, carla.braga@finances.gouv.fr